

SESSION 2014

---

**CAPES  
CONCOURS EXTERNE  
ET CAFEP**

**Section : LETTRES**

**Option : LETTRES CLASSIQUES**

**ÉPREUVE ÉCRITE À PARTIR D'UN DOSSIER :  
ÉPREUVE DE LATIN ET DE GREC**

Durée : 6 heures

---

*Les dictionnaires bilingues :*

*- latin-français Bornecque, Gaffiot (y compris la nouvelle édition 2000), Goelzer et Quicherat sont autorisés pour la version latine.*

*- grec-français Bailly, Georgin et Magnien-Lacroix sont autorisés pour la version grecque.*

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**I- Traduction (/15 points) :****A- GREC****Platon, *Phèdre*, 272d-273a**

*Socrate examine avec Phèdre les conditions pour écrire et parler de belle façon. Il entreprend de montrer à son ami que la connaissance de la vérité est une condition de l'art des discours. Pour cela, il expose avec ironie la thèse de ses adversaires, selon lesquels la rhétorique doit s'appliquer au vraisemblable et non au vrai.*

**ΣΩΚΡΑΤΗΣ** Λέγεται γοῦν, ὦ Φαίδρε, δίκαιον εἶναι καὶ τὸ τοῦ λύκου εἰπεῖν<sup>1</sup>.

**ΦΑΙ.** Καὶ σὺ γε οὕτω ποίει.

**ΣΩ.** Φασὶ τοίνυν οὐδὲν οὕτω ταῦτα<sup>2</sup> δεῖν σεμνύνειν οὐδ' ἀνάγειν ἄνω μακρὰν περιβαλλομένους. Παντάπασι γάρ, ὃ καὶ κατ' ἀρχὰς εἶπομεν τούδε τοῦ λόγου, ὅτι οὐδὲν ἀληθείας μετέχειν δέοι, δικαίων ἢ ἀγαθῶν περὶ πραγμάτων ἢ καὶ ἀνθρώπων γε, τοιοῦτων φύσει ὄντων ἢ τροφῆ, τὸν μέλλοντα ἱκανῶς ῥητορικὸν ἔσεσθαι. Τὸ παράπαν γὰρ οὐδὲν ἐν τοῖς δικαστηρίοις τούτων ἀληθείας μέλειν οὐδενί, ἀλλὰ τοῦ πιθανοῦ· τούτο δ' εἶναι τὸ εἶκός, ᾧ δεῖν προσέχειν τὸν μέλλοντα τέχνη ἐρεῖν. Οὐδὲ γὰρ αὐτὰ πραχθέντα δεῖν λέγειν ἐνίοτε, ἐὰν μὴ εἰκότως ἢ πεπραγμένα, ἀλλὰ τὰ εἰκότα ἐν τε κατηγορίᾳ καὶ ἀπολογίᾳ. Καὶ πάντως λέγοντα τὸ δὴ εἶκός διωκτέον εἶναι, πολλὰ εἰπόντα χαίρειν τῷ ἀληθεῖ· τούτο γὰρ διὰ παντὸς τοῦ λόγου γιγνόμενον τὴν ἅπασαν τέχνην πορίζειν.

**ΦΑΙ.** Αὐτὰ γε, ὦ Σώκρατες, διελήλυθας ἃ λέγουσιν οἱ περὶ τοὺς λόγους τεχνικοὶ προσποιούμενοι εἶναι.

1. Cette expression proverbiale est l'équivalent de « se faire l'avocat du diable ».
2. ταῦτα fait référence à l'objet de la discussion.

## B- LATIN

### Quintilien, *Institution oratoire*, XII, 14-17

*Quintilien développe la question de l'orientation morale de l'orateur et du lien étroit qui unit le bien, la vertu et l'éloquence. Il donne ici l'exemple de deux orateurs qui sont pour lui des modèles, Démosthène et Cicéron.*

Nunc de iis dicendum est quae mihi quasi conspiratione quadam uulgi reclamari uidentur : « orator ergo Demosthenes non fuit? atqui malum uirum accepimus. Non Cicero? atqui huius quoque mores multi reppererunt. » Quid agam? Magna responsi inuidia subeunda est : mitigandae sunt prius aures<sup>1</sup>. Mihi enim nec Demosthenes tam graui morum dignus uidetur inuidia, ut omnia quae in eum ab inimicis congesta sunt credam, cum et pulcherrima eius in re publica consilia et finem uitae clarum legam, nec M. Tullio defuisse uideo in ulla parte ciuis optimi uoluntatem. Testimonio est actus nobilissime consulatus, integerrime prouincia administrata et repudiatu uigintiuiatus<sup>2</sup>, et ciuilibus bellis, quae in aetatem eius grauissima inciderunt, neque spe neque metu declinatus animus quominus optimis se partibus, id est rei publicae, iungeret. Parum fortis uidetur quibusdam, quibus optime respondit ipse non se timidum in suscipiendis sed in prouidendis periculis : quod probauit morte quoque ipsa, quam praestantissimo suscepit animo.

1. Sous-entendre *audientium*.

2. Le vigintivirat était une commission composée de vingt citoyens nommés pour la distribution des terres de Campanie. César proposa à Cicéron d'en faire partie, il refusa.

### II- Question (/5 points)

En prenant appui sur le texte de la version latine, vous mobiliserez dans une perspective d'enseignement et dans le cadre des programmes en vigueur pour le lycée, vos connaissances grammaticales, littéraires et historiques pour construire à l'intention d'une classe de Première une étude des propositions subordonnées dans ce passage. Vous vous attacherez à montrer en quoi elles contribuent à structurer et à soutenir l'argumentation.

Vous prendrez appui sur la version grecque et les documents complémentaires pour approfondir et élargir votre démarche pédagogique d'interprétation.

### Documents complémentaires :

- *Latin 1<sup>re</sup>*, J. Gaillard (dir.), Nathan, 2008, p. 14.
- Cesare Maccari (1840-1919), « Cicéron dénonçant Catilina, le 21 octobre 63 avant J.-C. » Fresque du Palais du Sénat (*Palazzo Madama*), Rome.



# La formation de l'orateur

## Art rhétorique et éloquence

CIVILISATION

La rhétorique (en grec *rhêtorikê technê*) est une véritable « science », enseignée par un spécialiste, le rhêtor, mot grec auquel correspondra le mot latin *orator*. Elle permet de construire des discours et de persuader un auditoire, par l'étude de l'argumentation, des figures de style, et même de la psychologie de l'auditeur, puisque l'on persuade en suscitant des émotions.

### En Grèce

- Née en Grande-Grèce (Sicile) au <sup>v</sup> siècle avant J.-C., la rhétorique se développe sous l'influence des **sophistes**, qui enseignaient tout spécialement l'art de **s'assurer une position sociale dominante** dans la cité par d'habiles discours. En effet, bien parler, dans les tribunaux et les assemblées des cités grecques, suscitait l'admiration et procurait une grande puissance.

- Au <sup>iv</sup> siècle avant J.-C., **Démosthène** mit cet art **au service de la liberté** de la Grèce en tentant, par ses discours au peuple, d'enrayer l'inquiétante expansion de Philippe de Macédoine, le père d'Alexandre. Mais cette école de style profita également aux poètes et aux prosateurs, et la littérature antique est en grande partie la fille de la rhétorique.

### À Rome

- Dès le milieu du <sup>ii</sup> siècle avant J.-C., les fils de l'aristocratie romaine se devaient d'étudier la rhétorique chez des professeurs grecs, à Athènes, à Rhodes, puis à Rome. Plus tard cet enseignement fut dispensé en latin par des *rhetores latini*, d'abord condamnés par le pouvoir conservateur, puis solidement installés. Alors, la rhétorique donna lieu à des **traités** ou des **manuels en langue latine** comme la *Rhétorique à Herennius*.

- **Cicéron**, reconnu comme le plus grand orateur de son époque, a écrit des ouvrages consacrés à cet art, mais, plutôt qu'à la théorie pure (*doctrina*), il s'intéresse, notamment dans son

*De oratore*, à la **figure intellectuelle et morale de l'orateur idéal**, en s'interrogeant sur le bon usage de ce savoir et du pouvoir qu'il procure. Pour les orateurs romains à venir, Cicéron devint un modèle, en dépit des critiques, et, pour nous, ses plaidoyers et discours sont les seules pièces originales témoignant de l'éloquence de l'époque républicaine ; des autres orateurs nous ne possédons que de minces fragments.

### L'éloquence, une faculté maîtresse

- L'éloquence se nourrit donc de la science rhétorique, en latin *ars bene dicendi* (*ars* est l'équivalent du grec *technê*), mais ne s'en contente pas : le bon orateur doit posséder un **haut sens moral** et une **solide culture**. Dans la République romaine, l'éloquence est d'abord **judiciaire et politique** : tandis que les plaidoyers (*actiones*), prononcés devant les juges, appartiennent au genre judiciaire (*genus iudiciale*), l'éloquence politique, nécessaire dans les délibérations au Sénat ou devant le peuple, relève du genre délibératif (*genus deliberativum*).

- Sous l'Empire, le poids des assemblées et des tribunaux diminuant, la rhétorique se replia dans ses écoles pour y cultiver les **discours d'apparat** du genre démonstratif (*genus demonstrativum*), tout en simulant, par des exercices (*declamationes*) traitant de situations juridiques ou politiques imaginaires, les affrontements bien réels de jadis. Sortes de « concours d'éloquence », les **controverses** (*controversiae*) consistaient à plaider le pour et le contre, et les **suasoirs** (*suasoriae*) apprenaient à **argumenter de façon contradictoire** sur des **sujets fictifs**, comme en témoigne le traité de **Quintilien**, *L'Institution oratoire*. Pendant des siècles, la rhétorique resta le couronnement des études – jusque dans nos lycées, où la Première s'appela longtemps la classe de rhétorique.





Cesare Maccari (1840-1919), « Cicéron dénonçant Catilina, le 21 octobre 63 avant J.-C. » Fresque du Palais du Sénat (*Palazzo Madama*), Rome.